

AMO RELATIVE À LA RÉALISATION DU PARKING EN OUVRAGE SOUTERRAIN « PRÉFECTURE » À ANNECY

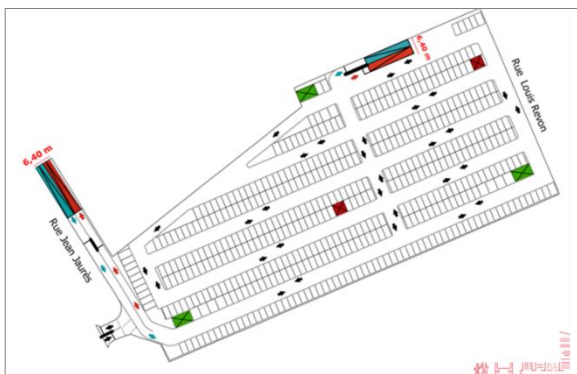
Guimet
AVOCATS

Client | Ville d'Annecy

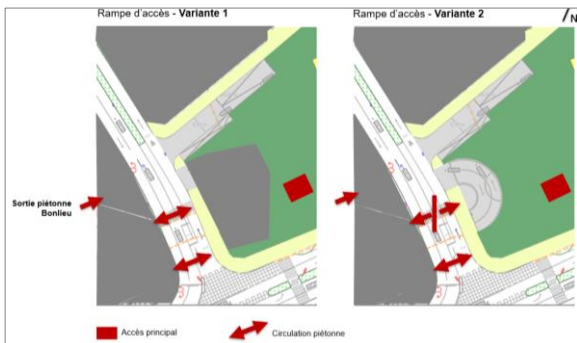
ANNECY

OBJECTIFS DE LA MISSION :

Sareco a accompagné la ville d'Annecy dans l'ensemble de ses réflexions pour la réalisation d'un parking souterrain de **750 places** en remplacement d'un parc au sol, dans le cœur historique (ABF, AVAP), à proximité du lac. Le projet comprenait également la réalisation d'un nouvel **aménagement paysager**. Un **concours d'architecture** a été lancé dont le lauréat a été désigné début 2020. Sareco était mandataire et accompagnée du cabinet d'avocats Guimet pour les aspects juridiques.



Plan du R-1 dans le cadre du travail sur les scénarios et les réflexions sur le positionnement des rampes – Réalisation Sareco



2 variantes de plan d'ensemble pour analyser l'insertion urbaine d'une des rampes voiture – Réalisation Sareco

CONTENU DE LA MISSION :

La mission comprenait les éléments suivants:

- **Pré-programme** : Analyse du site, diagnostic réglementaire, établissement de scénarios, aide juridique au choix de la procédure de passation de contrat,
- **Programme** : rédaction du programme technique détaillé du parking et de l'aménagement paysager,
- **Assistance au choix du concepteur** : grille d'analyse pour aide à la présélection des candidats autorisés à présenter une offre, analyse technique et financière des offres dans le cadre d'un concours d'architecture,
- **Suivi de la conception** : Accompagnement juridique, architectural et paysager,